ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bibliothèque nationale de France

Question écrite n° 25756

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication au sujet des difficultés que rencontrent les chercheurs et les lecteurs à la Bibliothèque nationale de France. En effet, il semblerait que malgré un important coût de fonctionnement, cette réalisation n'offre pas à ses utilisateurs des conditions de travail satisfaisantes. Aussi, il souhaiterait savoir ce que compte faire le Gouvernement pour résoudre les problèmes liés notamment au manque de personnel afin de permettre aux lecteurs de profiter de ce nouvel espace de connaissance.

Texte de la réponse

Les difficultés que rencontrent les lecteurs et chercheurs à la Bibliothèque nationale de France (BNF) sont de deux ordres. Celles des lecteurs du niveau haut-de-jardin, destiné au grand public, sont liées à la fréquentation importante de ces espaces, notamment par les étudiants. Cette situation, qui peut entraîner une longue attente pour accéder aux salles de lecture, en particulier le dimanche, devrait s'améliorer avec la réouverture de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou, prévue le 1er janvier 2000. Pour ce qui concerne les difficultés rencontrées par les lecteurs du niveau rez-de-jardin destiné à la recherche, celles-ci sont notamment dues à la mise en service du nouveau système informatique de l'établissement. La BNF travaille actuellement à l'amélioration de ce dernier comme à celle du circuit de communication ; les résultats de ce travail devraient se faire sentir prochainement. En outre, à la suite du conflit social d'octobre dernier, neuf groupes de travail ont été constitués au sein de l'établissement, en particulier afin de réfléchir à l'amélioration des services rendus aux usagers. Sur la base de ces travaux, M. Albert Poirot, inspecteur général des bibliothèques, a remis un rapport de synthèse qui met en évidence les suggestions les plus pertinentes. Il a été demandé à la direction de la BNF de mettre en oeuvre des mesures dans deux directions principales : la révision et l'amortissement des équipements défaillants ; l'organisation des services aux publics, y compris à distance. Dans ce cadre, une nouvelle évaluation de l'adéquation du nombre et des statuts des personnels de l'établissement avec un bon fonctionnement de celui-ci en pleine utilisation de ses capacités me sera remise à la fin de l'année 1999. L'ensemble de ces mesures devrait donc permettre à la BNF d'atteindre dans le courant de 1999 une activité répondant plus complètement aux attentes de ses usagers.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25756
Rubrique : Archives et bibliothèques
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/11/questions/QANR5L11QE25756

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 février 1999, page 999
Réponse publiée le : 3 mai 1999, page 2642